



Feuille officielle d'avis du district de Moutier

Numéro 32

Mercredi 4 septembre 2024

La *Semaine* édite et publie en exclusivité les avis officiels des communes municipales et mixtes du district de Moutier. Cette feuille officielle d'avis du district de Moutier (FOADM) fait partie intégrante de l'hebdomadaire et paraît une fois par semaine, le mercredi, 47 fois dans l'année.

Toute transmission d'avis officiel à paraître dans la FOADM doit se faire exclusivement par la plateforme en ligne disponible sur le site internet www.lasemaine.ch.

Terme pour la validation des publications et avis: au plus tard le lundi à 14h pour publication le mercredi de la même semaine. Lorsqu'un avis est validé en ligne sur la plateforme, suite à réception du BAT (bon à tirer), il n'est plus possible de le retirer et sera facturé.

Editeur: Association des Maires et Présidents de bourgeoisie du district de Moutier

Imprimeur: Juillerat Chervet SA, 2610 Saint-Imier.

Tarif des insertions: partie officielle, sur 3 col. à la page: Fr. -.80 le mm + TVA (63 mm de large).

Recensement arch.: objet C, bâtiment digne de protection, sous protection de la Confédération depuis le 1.1.1981, protégé par ACE depuis le 14.9.1983 et ensemble bâti A.

Dérogation: art. 48 LAE.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 27 septembre 2024 inclusivement** auprès de l'administration communale de Corcelles. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 28 août 2024.

La préfète: Stéphanie Niederhauser



Court

Avis de construction

** Requête en prolongation de la durée de validité du permis de construire PC 227/2020 délivré par la Préfecture du Jura bernois le 1^{er} décembre 2021 **

Requérants: Messieurs Thierry et Olivier Rossé, Rue de l'Envers 11, 2738 Court.

Emplacement: parcelle N° 1018, au lieu-dit: « Rue de la Valle 5 », commune de Court.

Projet: reconstruction après incendie d'un immeuble d'habitation avec un local d'artisanat au rez-de-chaussée (charpenterie/menuiserie), aménagement de 5 places de stationnement à l'extérieur, déplacement et remise en état de deux greniers N^{os} 5a et 5b.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: Village ancien.

Recensement arch.: objets C, digne de protection (grenier 5a), digne de conservation (grenier 5b), ensemble bâti A.

Dérogations: art. 48 LAE, 80 LR, 33 al. 2 et 3 RCC et 10 du règlement communal d'assainissement.

Prolongation de la validité du permis: **jusqu'au 31 décembre 2026.**

Les oppositions, **uniquement contre la prolongation de la durée de validité du permis de construire**, faites par écrit et motivées seront reçues jusqu'au 27 septembre 2024, à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 28 août 2024.

La préfète: Stéphanie Niederhauser



Moutier

Avis de construction

Requérant: Kohler Alain, Rue des Chênes 14, 2740 Moutier

Auteur du projet: Groupe-e arc SA, 2720 Tramelan

Emplacement: Parcelle N° 2114, Rue des Chênes 14

Projet: Remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air/eau extérieure.

Zone: H3

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 4 octobre 2024 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 4 septembre 2024

Services Techniques-Urbanisme



Belprahon

Avis de construction

Requérant: Villatype SA, Le Champat 2, 2744 Belprahon

Emplacement: Parcelle N° 59, Le Champat 11, commune de Belprahon

Projet: Construction d'un garage

Dimensions: selon plans déposés

Zone: H2

Dérogation: Art. 20 RAC (distance à la limite).

L'accord du voisin a été produit.

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 3 octobre 2024 inclusivement**, auprès du secrétariat communal. Les oppositions, réserves de droit et les éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30 et 31 LC), faites par écrit et motivées, seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Belprahon, le 4 septembre 2024

Le Conseil communal

Avis de construction - après-coup

Numéro eBau 2024-14984

Maître d'ouvrage: Brunner Willy, Clos la Jus 38, 2747 Corcelles

Auteur du projet: Brunner Willy, Clos la Jus 38, 2747 Corcelles

Propriétaire foncier: Brunner Willy, Clos la Jus 38, 2747 Corcelles

Emplacement: parcelle N° 3 à Clos la Jus 38, 2747 Corcelles

Projet: Modification de la façade Nord-Ouest pour le remplacement d'une fenêtre existante de 1700c1100 par une porte de garage de 2375x2125 pour une modification d'ouverture au total de 675x1025

Zone d'affectation: M2pc

Dimensions: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans **jusqu'au 5 octobre 2024**, auprès du secrétariat communal durant les heures d'ouverture ou sur rendez-vous ou directement sur la plateforme eBau.

Les oppositions ou les éventuelles réserves de droit dûment motivées et formulées par écrit seront reçues jusqu'au terme du dépôt au secrétariat communal.

Corcelles, le 29 août 2024

Le secrétariat communal



Corcelles

Avis de construction

Requérante: Fondation Ankli pour la Taillanderie de Corcelles, Clos la Jus 39, 2747 Corcelles.

Auteur du projet: Spart Menuiserie Sàrl, Rue de Soleure 32a, 2740 Moutier.

Emplacement: parcelle N° 2, au lieu-dit: « Clos la Jus 39 », commune de Corcelles.

Projet: ajout de vitrage isolant et pose de joints d'étanchéité sur les fenêtres existantes et restauration des volets à l'identique.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: village ancien.

Objet protégé: zone de protection linéaire des cours d'eau (protection communale).

Procès-verbal de l'Assemblée communale ordinaire du 27 juin 2024

Conformément à l'article 71 alinéa 1 du règlement d'organisation, le procès-verbal de la dernière Assemblée communale a été déposé publiquement durant 30 jours.

Aucune opposition n'ayant été formée durant le délai légal, le Conseil communal l'a approuvé lors de sa séance du 29 août 2024.

Corcelles, le 29 août 2024

Le Conseil communal

Avis de construction

Requérant: PPE Courtine 4, Erard Cédric, Rue de la Courtine 4, 2740 Moutier

Auteur du projet: Solex Ingénierie Sàrl, 2740 Moutier

Emplacement: Parcelle N° 1009, Rue de la Courtine 4

Projet: Remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air/eau extérieure

Zone: H3

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 4 octobre 2024 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 4 septembre 2024

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérant: Juillerat Yves, Rue Jolimont 21, 2740 Moutier

Auteur du projet: Quentin Bertrand Sàrl, 2350 Saignelégier

Emplacement: Parcelle N° 2405, Rue Jolimont 21

Projet: Remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air/eau extérieure.

Zone: H2

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 4 octobre 2024 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 4 septembre 2024

Services Techniques-Urbanisme

Clean-Up-Day 2024 du vendredi 13 septembre 2024

La Suisse nettoie.

Participe.

Dans le cadre du «Clean-Up-Day 2024», la Municipalité de Moutier organise le **vendredi 13 septembre 2024** une action de nettoyage et de ramassage des déchets sauvages.

La population est invitée à participer à cette opération qui se déroulera par tous les temps et sans aucune inscription au préalable.

A cet effet, rejoignez-nous le **vendredi 13 septembre 2024 au Dépôt de la Voirie, rue de Soleure 18, entre 7 h et 11 h 45 et entre 13 h à 15 h 30.**

Les participants recevront un sac pour la collecte des déchets et une paire de gants; en revanche, les personnes qui participeront à cette action bénévole sont invitées à se munir d'un gilet de sécurité privé.

Nous invitons les automobilistes à faire preuve de vigilance à l'égard des participants et remerçons d'avance la population de son intérêt et de sa contribution active à cette journée citoyenne de nettoyage.

Moutier, le 4 septembre 2024

Services Techniques - Travaux Publics - Moutier

Ordonnance pour le prix de l'énergie électrique / Ordonnance pour la rétribution de l'utilisation du réseau électrique

Dans le cadre des compétences qui lui ont été attribuées par le Législatif, le Conseil municipal, lors de sa séance du 27 août 2024, a modifié l'Ordonnance pour le prix de l'énergie électrique ainsi que l'Ordonnance pour la rétribution de l'utilisation du réseau électrique, avec entrée en vigueur au **1^{er} janvier 2025**.

Le document peut être consulté à la Chancellerie municipale durant les heures d'ouverture des bureaux ainsi que sur le site internet: www.moutier.ch.

En application des articles 92 et ss de la Loi sur les communes du 16 mars 1998, un recours en matière communale peut être formé contre ces ordonnances. Quiconque peut invoquer un intérêt public digne de protection, ainsi que toute personne jouissant du droit de vote dans la commune a qualité pour former un recours en matière communale. Celui-ci sera produit par écrit et adressé à la Préfecture du Jura bernois à 2608 Courtelary, dans les 30 jours à compter de la publication du présent avis. Il devra invoquer soit une constatation inexacte ou incomplète des faits ou d'autres violations de droit.

Moutier, le 28 août 2024

Conseil municipal

Nuit des étoiles du 13 septembre 2024 - extinction de l'éclairage public

Extinction de l'éclairage public dans le cadre de la **Nuit des étoiles du 13 au 14 septembre 2024**. La manifestation relative à cette extinction se déroule sur la place de l'école de parapente, à côté de la Halle Polysport.

La Municipalité de Moutier informe la population que **dans la nuit (20h à 8h) du 13 septembre au 14 septembre 2024, l'éclairage public des rues suivantes sera éteint:**

- Rue Beausite
- Bel-Air
- Avenue de Bellevue
- Blanche-Terre
- Rue du Cagreu
- Champ-Coquin
- Chantemerle
- Chemin de la Chapelle
- Rue des Chardonnerets
- Chemin des Charmilles
- Rue des Chênes
- Rue du Collège
- Rue de la Condemine
- Rue de la Courtine
- Crêt-de-la-Rive
- Derrière-les-Crêts
- Rue de l'Est
- Chemin des Fauvettes
- Chemin Fin-Lépine
- Chemin de Graiterie
- Rue du Grand-Champ
- Rue des Jardins
- Rue Jolimont
- Marais Jean-du-Pin
- Ruelle des Martinets
- Chemin des Mésanges
- Rue du Midi
- Rue de Moron
- Chemin des Mûriers

- Rue Neusté
- Rue Neuve
- Rue du Nord
- Rue de l'Ouest
- Rue de la Paix
- Rue de la Petite-Fin
- Rue du Petit-Val
- Chemin de la Piscine
- Plein-Soleil
- Pré-Riant
- Rue des Prés
- Rouges-Champs
- Chemin des Sources
- Sous-Chaux
- Chemin Sous-la-Forêt
- Sous-le-Crât
- Rue du Stand
- Rue St-Germain
- Rue St-Randoald
- Chemin des Vergers
- Rue Verguin
- Rue de Vigneule.

Nous appelons la population à se déplacer prudemment dans ces rues, notamment sur les passages piétons.

À l'issue de cette période, l'éclairage public sera à nouveau allumé dans toute la Ville.

Moutier, le 4 septembre 2024

Services industriels Moutier



Perrefitte

Municipalité de Perrefitte

VIVA Bus à Perrefitte

Le VIVA Bus sera présent à Perrefitte le **mercredi 11 septembre 2024 de 13 h à 19 h** sur la place de la halle de gym pour proposer gratuitement et sans rendez-vous les prestations suivantes à la population de Perrefitte:

- Dépistage de l'acuité visuelle et du glaucome
- Dépistage du cholestérol (par ultrason)

Perrefitte, le 28 août 2024

Le Conseil municipal



Petit-Val

Avis de construction

Requérant: Julian Eisinger, Haut du Village 44, 2748 Souboz

Emplacement: Parcelle N° 36, Haut du Village 44, Souboz

N° eBau: 2024-14818

Projet de construction: Installation de panneaux solaires sur le toit

Dimensions: Selon plans déposés

Zone: Centre ancien

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 4 octobre 2024 inclusivement**, à l'Administration communale de Petit-Val, Derrière les Hôtas 23, 2748 Souboz, où les oppositions, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement.

Souboz, le 4 septembre 2024

Secrétariat communal



Reconvilier

04.0302.0170 – eBau 2024-12379

Avis de construction

Requérant(s) : Shatrolli, Jetmir & Arbenita, Rue de l'Avenir 48, 2503 Bienne

Auteur du projet : BimProcess.ch, Rue du 23 juin 20a, 2822 Courroux

Emplacement : Parcelle N° 2313, rue de la Colline

Projet : Construction d'une villa

Dimensions : Selon plans déposés

Construction : Selon plans déposés

Zone : H2

Dérogations : Articles 17 et 24 RAC Reconvilier

Publication : dès le 28 août pour 30 jours

Complément : à voir

Rapport : à voir

Dépôt public de la demande, selon plans, au secrétariat municipal **jusqu'au 26 septembre 2024 inclusivement** ou sur le lien suivant :

www.reconvilier.ch/depots-publics.

Les oppositions et les éventuelles réserves de droit, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues au secrétariat municipal jusqu'au terme du dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Reconvilier, le 26 août 2024

Administration des constructions a.i.

Désignation du bureau de vote et de dépouillement Votations cantonales et fédérales du 22 septembre 2024

Le bureau de vote et de dépouillement de la votation susmentionnée sera composé comme suit :

Président : Monsieur Marc Voiblet

Membres : Madame Chantal Erard

Madame Jenifer Evalet

Madame Carole Faigaux

Monsieur Grégoire Fleury

Monsieur Elias Dokmak

Monsieur Christian Fleury

Suppléant(e)s : Madame Dominique Flück

Madame Meliha Filieri

Monsieur Fleury Raphaël

Monsieur Steve Forchelet

Reconvilier, le 26 août 2024

Secrétariat municipal



Saicourt

Avis de construction - demande déposée après coup

eBau N° 2024-12089

Requérant : Valentin Ruch, Clos du Verger 19, 2732 Saicourt

Rue : Clos du verger 19, 2732 Saicourt

Parcelle N° : 5

Projet de construction : Modification de terrain sur la partie Est par une suppression de l'enrochement et remise en terre végétale. Pose d'un couvert de jardin avec couvert à bois et à vélo.

Zone : Village ancien

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 27 septembre 2024 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement.

Le Fuet, le 28 août 2024

Secrétariat municipal

Avis de construction

eBau N° 2024-13803

Requérante : Nathalie Schüpbach, Chemin des Moines 27, 2713 Bellelay

Auteur du projet : Rossi-Vuilleumier & Fils SA, Grand-Rue 5, 2608 Courtelary

Rue : Chemin des Moines 27, 2713 Bellelay

Parcelle N° : 830

Projet de construction : Remplacement de la chaudière à mazout par une pompe chaleur existante

Zone : H2

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 27 septembre 2024 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement.

Le Fuet, le 28 août 2024

Secrétariat municipal



Saules

Convocation à l'Assemblée bourgeoise du lundi 7 octobre 2024 à 18 h à la salle communale

Ordre du jour :

- Définir le début de l'entrée en vigueur de la servitude de chambre, droit de passage et conduite d'eau de source à charge du feuillet 166 de Saules et en faveur du feuillet 502 de Loveresse concédée le 16 octobre 2023 ainsi que sa durée.

Saules, le 4 septembre 2024

Conseil communal



Tavannes

Avis de construction

Requérant : M. Sébastien Waser, Rue de Pierre-Pertuis 10, 2710 Tavannes.

Projet : rénovation du hangar existant avec nouvelle enseigne Rue de Pierre-Pertuis 8 sis sur la parcelle N° 143 en zone centre.

Dimensions et genre de construction : selon plans et dossier déposés.

Recensement architectural : objet « C » digne de protection, ensemble bâti A.

Dérogation requise : à l'article 80 LR.

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 27 septembre 2024 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions, les réserves de droit et les éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30 et 31 LC), faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

Tavannes, le 28 août 2024

Le chef des travaux publics

Avis de construction

Requérante : M^{me} Pascale Bichsel, Grand-Rue 17, 2710 Tavannes.

Auteur du projet : Aellig Paysages SA, Prés Rond 17, 2735 Malleray.

Projet : rénovation de la place en pavé avec l'ajout d'une barrière au sud du bâtiment Grand-Rue 17 sis sur la parcelle N° 165 en zone centre.

Dimensions et genre de construction : selon plans et dossier déposés.

Dérogation requise : à l'article 80 LR.

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 27 septembre 2024 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions, les réserves de droit et les éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30 et 31 LC), faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

Tavannes, le 28 août 2024

Le chef des travaux publics



Valbirse

Avis de construction

Requérants/maitre d'ouvrage/auteur du projet : Raphaël Neuenschwander, Rue St-Maurice 19, 2852 Courtételle

Adresse du projet : BF 70, Rue du Lion d'Or 8, 2735 Malleray

Description du projet : Nouvelle teinte de la façade (boiserie, encadrement des fenêtres, soubassement) et nouveaux volets (changement de couleur)

Dimensions du projet : selon plans déposés

Constructions du projet : selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions : Centre A, Espace Bâti B

Dépôt public : du 28 août au 27 septembre 2024 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse (au guichet version papier) ainsi qu'en ligne sur notre site internet sous « Aménagement local/constructions - consulter un permis de construire ».

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpilloz 2 à Bévillard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Bévillard, le 23 août 2024

Commune mixte de Valbirse

Avis de construction

Requérant/maitre d'ouvrage : Goqi Sadri, Mettlenweg 72, 2504 Bienne

Auteur du projet : Goqi Sadri, Mettlenweg 72, 2504 Bienne

Adresse du projet : BF 979, Rue Principale 1, 2735 Bévillard, Commune mixte de Valbirse

Description du projet : Installation de 2 pompes à chaleur extérieures au sud de la parcelle

Dimensions du projet : Selon plans déposés

Constructions du projet : Selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions : Centre B

Objets protégés : Digne de conservation

Dépôt public: Du 28 août 2024 au 27 septembre 2024 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse (au guichet version papier) ainsi qu'en ligne sur notre site internet sous «Aménagement local/constructions - consulter un permis de construire».

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpilloz 2 à Bévilard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Bévilard, le 23 août 2024

Commune mixte de Valbirse

Avis de construction

Requérants/maître d'ouvrage: S.B. Gare SA, Av. de la Gare 23-25, 2740 Moutier

Auteur du projet: Bureau d'ingénieurs, P.-A. Niederhäuser SA, Rue Aimé Charpilloz 6a, 2735 Bévilard

Adresse du projet: BF 116, Route de Sorvilier 9, 2735 Bévilard

Description du projet: Isolation périphérique du bâtiment, réfection de la façade aux couleurs identiques, réfection de la toiture à l'identique

Dimensions du projet: selon plans déposés

Constructions du projet: selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions: H3

Dépôt public: du 28 août au 27 septembre 2024 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse (au guichet version papier) ainsi qu'en ligne sur notre site internet sous «Aménagement local/constructions - consulter un permis de construire».

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpilloz 2 à Bévilard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Bévilard, le 26 août 2024

Commune mixte de Valbirse

Avis de construction

Requérants/maître d'ouvrage/auteur du projet: Ribe Philippe, Rue des Prés 4, 2735 Bévilard

Adresse du projet: BF 755, Rue des Prés 4, 2735 Bévilard

Description du projet: prolongement de l'abri pour bois de chauffage, construction d'un abri pour voiture et construction d'un auvent au-dessus de l'entrée du garage

Dimensions du projet: selon plans déposés

Constructions du projet: selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions: H2

Dépôt public: du 4 septembre au 4 octobre 2024 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse (au guichet version papier) ainsi qu'en ligne sur notre site internet sous «Aménagement local/constructions - consulter un permis de construire».

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpilloz 2 à Bévilard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Bévilard, le 29 août 2024

Commune mixte de Valbirse

Demande de permis après-coup

Avis de construction

Requérant/maître d'ouvrage: Kämpf Nathalie, Champs Thiébauts 16, 2735 Bévilard

Auteur du projet: Pascal Schaer SA, Rue de l'Est 2, 2732 Reconvilier

Adresse du projet: BF 1106, Champs Thiébauts 16, 2735 Bévilard, Commune mixte de Valbirse

Description du projet: Remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air-eau extérieur à l'est de la parcelle

Dimensions du projet: selon plans déposés

Constructions du projet: selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions: H2

Dépôt public: du 4 septembre 2024 au 4 octobre 2024 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse (au guichet version papier) ainsi qu'en ligne sur notre site internet sous «Aménagement local/constructions - consulter un permis de construire».

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpilloz 2 à Bévilard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une

personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Bévilard, le 30 août 2024

Commune mixte de Valbirse

Commune mixte de Valbirse

Mise au concours

La Commune de Valbirse met au concours une place d'apprenti-e employé-e de commerce

Entrée en fonction: 11 août 2025

Durée de l'apprentissage: 3 ans

Les lettres de candidature, accompagnées d'un curriculum vitae et des deux derniers bulletins scolaires, seront adressées sous forme électronique jusqu'au 20 septembre 2024 à l'adresse rh@valbirse.ch. Les documents doivent exclusivement être envoyés en format pdf et les candidat-e-s présélectionné-e-s seront invité-e-s à une journée de stage durant la semaine du 23 au 27 septembre 2024.

Pour plus de renseignement, consultez l'annonce détaillée sur le site de la commune (<https://www.valbirse.ch/1067-actualites-mises-au-concours>), ou il est possible de vous adresser au secrétaire communal au 032/491 61 64 ou par courriel rh@valbirse.ch

Bévilard, le 26 août 2024

Secrétariat communal

Conseil général du 23 septembre annulé

Le Bureau du Conseil général a décidé, sur proposition du Conseil communal, d'annuler la séance du législatif prévue le lundi 23 septembre 2024, ceci en raison du peu de matière à l'ordre du jour. La prochaine séance aura lieu le lundi 25 novembre.

Bévilard, le 30 août 2024

Commune mixte de Valbirse

Divers

Syndicat scolaire de l'école enfantine et primaire et de l'école à la journée continue de Saicourt et Petit-Val

Assemblée des délégués du 3 octobre 2024 à 19h30 à l'école du Fuet

Ordre du jour

1. Accueil
2. Procès-verbal 4.6.2024
3. Approuver le budget 2025
4. Information de l'école
5. Divers

Le Fuet, le 28 août 2024

Commission scolaire

Validation de vos avis sur la plateforme: lundi 14h

Nouvelle adresse de contact: foadm@lasemaine.ch